

<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2787>



Loi Blanquer : Construire la mobilisation - Sandrine Monier

- Syndicats Nationaux - SNUipp-FSU - Conseils Nationaux - CN 2018-2019 - Conseil national de mars 2019 -



Date de mise en ligne : samedi 16 mars 2019

Date de parution : 16 avril 2019

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Le projet de loi pour l'école de la confiance est néfaste pour l'école, les élèves et les enseignants, nous en sommes tous intimement persuadés. Il cristallise à lui seul l'ensemble de l'orientation de Blanquer et franchit un cap vers une école libérale remettant en cause les fondements du système scolaire. Pour convaincre le plus largement possible la profession, nous nous sommes attelés à son décryptage, article par article. Le travail d'analyse est quelque chose que nous savons faire et nous le faisons très bien.

Cette expertise que les collègues reconnaissent au SNUipp-FSU doit nous permettre de les alerter sur le niveau des attaques portées à l'école. Elle doit également être utilisée pour alerter plus largement les parents d'élèves et l'opinion publique, ce qui suppose que nous réfléchissions à une communication vers l'extérieur, que nous replacions l'École comme vecteur de transformation sociale et que nous condamnions publiquement les orientations actuelles.

Le projet de loi sera en lecture au Sénat à compter du 13 mai, ce qui nous laisse deux mois pour construire et amplifier la mobilisation. Nous la réussissons si, au-delà de notre rôle d'alerte, nous appelons les collègues à rejoindre l'action pour gagner l'abandon du projet de loi Blanquer. Même s'il advenait qu'un article soit réécrit ou supprimé par les sénateurs, cela ne suffirait pas à remettre en cause le fondement de la politique en cours, nous le savons. Seule la construction d'une mobilisation dans la durée et l'établissement d'un rapport de force suffisant permettront d'imposer un changement de braquet.

En cela le calendrier d'actions du mois de mars doit nous aider à placer l'école au coeur de l'actualité et des préoccupations sociales. Dans notre profession, nous avons une responsabilité à donner un cadre aux légitimes inquiétudes de nos collègues, aux colères qui s'expriment, aux attentes pour le métier et plus globalement au rejet de la politique en cours. C'est cette boussole qui fera que la profession se mobilisera massivement.

Nous aurons aussi à convaincre les parents d'élèves de l'urgence d'un autre projet pour l'école en donnant de la lisibilité à ce qui se met en place. Enseignements à la carte, école du moins disant recentrée sur les « savoirs fondamentaux », mise en place d'un système à deux vitesses, école territorialisée... c'est-à-dire l'abandon de l'ambition d'une école pour toutes et tous, visant à réduire les inégalités et le poids des déterminismes sociaux. Cela suppose de réfléchir dès à présent aux modes d'action permettant l'implication des parents, avec des initiatives communes ou des nuits des écoles telles qu'elles commencent à se mettre en place dans certains départements.

Plus largement, nous avons aussi une responsabilité à faire de l'école un sujet de société. A l'heure où les choix politiques sont interrogés, où l'accès et le rôle des services publics sont requestionnés, où la justice sociale est d'actualité, il y a aussi un enjeu à imposer au coeur du débat citoyen la question de l'école et de la démocratisation scolaire. Le choix de la date du samedi 30 mars nous y aide car elle doit nous permettre d'aller vers du tous ensemble.

Aujourd'hui il y a urgence à faire reculer Blanquer et à imposer d'autres choix pour l'École, tout comme il y a urgence à combattre la politique de Macron. La mobilisation dans l'Éducation nationale doit aussi nourrir et amplifier les mobilisations en cours. C'est toutes et tous ensemble que nous gagnerons et que nous imposerons d'autres choix de société.